

*Direction du personnel, des services
et de la modernisation*

Décision du 31 août 2004 portant désignation des membres de la commission nationale pour la formation professionnelle

NOR : *EQU0410336S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu la décision du 16 février 1984 modifiée portant création d'une commission pour la formation professionnelle ;
Sur proposition du directeur du personnel, des services et de la modernisation,
Décide :

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration suivants siègent à la commission nationale pour la formation professionnelle :
Président de la commission nationale pour la formation professionnelle :
M. Parent (Christian), directeur du personnel, des services et de la modernisation, ou son représentant ;
M. Massa (Aldo), directeur-adjoint du personnel, des services et de la modernisation.

Au titre de l'administration centrale
Membres titulaires

M. Baudoin (Didier), représentant la direction des affaires maritimes et des gens de mer ;
Mme Bayard (Hélène), représentant la direction des affaires économiques et internationales ;
M. Bazin (Daniel), représentant la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ;
M. Horth (André), représentant la direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques ;
M. Louis (Thierry), représentant la direction des routes ;
Mme Oustlant (Mireille), représentant la direction des transports terrestres.

Membres suppléants

Mme Bonny (Béatrice), représentant la direction des affaires financières et de l'administration générale ;
M. Bouchut (Jean-Pierre), représentant la direction du transport maritime, des ports et du littoral ;
Mme Druenne-Prissette (Brigitte), représentant le service de l'information et de la communication ;
Mme Lefèvre-Bataille (Dominique), représentant la direction de la sécurité et de la circulation routières ;
M. Varenne (Serge), représentant le service de l'inspection du travail des transports ;
M. Davies (Ronald), représentant la direction du tourisme.

**Au titre des conseils de perfectionnement
auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle**

Membre titulaire

M. Hamon (Jean-Yves), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP de Nantes.

Membre suppléant

M. Durand (Jean-Louis), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP d'Aix-en-Provence.

Au titre des chefs de services déconcentrés
Membres titulaires

M. Crocherie (André), directeur régional de l'équipement de Midi-Pyrénées ;
M. Rivière (Delphin), directeur du centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux.

Membres suppléants

M. Courcol (Laurent), directeur régional des affaires maritimes de Caen ;
Mme Pinaud (Monique), directrice départementale de l'équipement du Cantal.

Au titre des secrétaires généraux

de services déconcentrés

Membres titulaires

Mme Lannuzel (Isabelle), secrétaire générale de la DDE de l'Eure ;
M. Damour (Frédéric), secrétaire général de la DDE de l'Aveyron.

Membres suppléants

M. Dupont (Gilles), secrétaire général de la DDE de l'Hérault ;
M. Monet (Jean-Louis), secrétaire général de la DDE du Rhône.

**Au titre des responsables de formation
de services déconcentrés**

Membres titulaires

Mme Roubin (Martine), responsable de formation de la DDE du Val-d'Oise ;
Mme Dejean (Marie), chef de projet au CIFP de Mâcon.

Membres suppléants

M. Cornali (Yves), responsable de formation de la DDE de la Manche ;
Mme Pietrera (Laure), responsable de formation de la DDE de l'Eure.

**Au titre des centres interrégionaux
de formation professionnelle**

Membre titulaire

M. Bourru (Patrick), directeur du CIFP de Paris.

Membre suppléant

Mme Begon (Hélène), directrice du CIFP de Tours.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la commission nationale pour la formation professionnelle.

Organisation CGT

Membres titulaires

M. Rech (Jean-Marie) ;
M. Beurtheret (Jean-Pierre) ;
M. Ratier (Michel) ;
M. Callay (Gilles) ;
Mme Julien (Patricia) ;
M. Hummel (Bruno) ;
M. Brochard (Gilles) ;
Mme Robert (Isabelle).

Membres suppléants

M. Fiorot (Nivano) ;
M. Garet (Jean-Jacques) ;
M. Detournay (Bertrand) ;
M. Ghione (Jérôme) ;
M. Lassauzay (Didier) ;
M. Marchand (Patrice) ;
M. Didot (Jean-Marie) ;
M. Mescoff (Michel).

Organisation CGT - FO

Membres titulaires

M. Hamon (Yann) ;
M. Leverbe (Didier) ;
M. Myoux (Jacky) ;

M. Pavageau (Pascal).

Membres suppléants

Mme Balza (Jacqueline) ;
M. Evain (Maurice) ;
M. Grimaud (Serge) ;
M. Harvier (Jacky).

Organisation CFDT

Membres titulaires

Mme Cariozzi (Annie) ;
Mme Cassetto (Nicole) ;
M. Le Deun (Yannick).

Membres suppléants

M. Cassetto (Jean-Luc) ;
Mme Doutrelong (Régine) ;
M. Michel (Bernard) ;

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 31 août 2004.

*Le directeur du personnel,
des services et de la
modernisation,
C. Parent*